

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – Rapport annuel 2022

Action de Carême, championne de la sécurité alimentaire

Lausanne, le 25 mai 2023 – En 2022, Action de Carême a amélioré les conditions de vie de quelque 2,5 millions de personnes qui ont bénéficié d'un meilleur accès à l'alimentation et aux semences grâce aux projets réalisés avec des partenaires locaux. Les conséquences du dérèglement climatique et de la guerre en Ukraine ont fortement marqué le travail de l'organisation, qui a complété ses projets de développement axés sur le long terme par l'octroi d'une aide d'urgence pour faire face aux phénomènes climatiques extrêmes, à la violence et à la faim.

En 2022, les activités réalisées par Action de Carême dans le cadre de ses douze programmes pays et de ses trois programmes internationaux ont permis d'améliorer directement les conditions de vie d'environ 624 000 bénéficiaires, soit 2,5 millions de bénéficiaires en tout si on prend en compte leur entourage. De ce total, 58 % sont des femmes. Avec des réseaux paysans, des groupes de solidarité, des institutions ecclésiales et des organisations de la société civile, Action de Carême a réalisé 338 projets axés sur l'accès à une alimentation saine et abondante. À cette fin, notre organisation a promu l'agroécologie et renforcé les capacités des communautés villageoises.

L'amélioration de l'accès de ces communautés à l'alimentation et aux semences a pris encore plus d'importance en raison de la flambée des prix des denrées alimentaires de base dans de nombreux pays provoquée par la guerre en Ukraine et la pénurie de céréales. Ces circonstances ont amené Action de Carême à octroyer une aide d'urgence dans certains de ses projets.

Un projet novateur pour mettre la faim en échec

En 2022, Action de Carême a lancé un projet pluriannuel visant à défendre les droits humains dans les systèmes alimentaires : baptisé du nom de « RAISE », ce projet a d'une part pour but de concrétiser la Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysan·ne·s et des autres personnes travaillant dans les zones rurales et, d'autre part, de promouvoir l'agriculture agroécologique adaptée aux conditions locales, un atout sur la durée pour la sécurité alimentaire en zones rurales. Ce programme est notamment financé par la Direction du développement et de la coopération (DDC).

Neuf francs sur dix investis directement sur le terrain

Le total des dépenses s'est chiffré à 22 951 715 francs, contre 23 968 947 francs pour les recettes, dont 86 % ont été directement affectés aux activités des projets.

La campagne pour les énergies renouvelables éclipsée par la guerre

Le deuxième volet de la Campagne œcuménique sur quatre ans « Justice climatique, maintenant! » braquait les projecteurs sur l'importance et la nécessité du tournant énergétique: pour se conformer aux normes éthiques, la Suisse n'aurait plus dû émettre de CO_2 à partir du 15 mars 2022. Plus importante activité de sensibilisation et de récolte de fonds d'Action de Carême, la Campagne œcuménique a été éclipsée par l'agression russe en Ukraine.



Nouvelles lignes directrices porteuses d'avenir

Ses lignes directrices datant d'environ un quart de siècle, Action de Carême les a revues et axées autour d'une vision centrale : un monde juste et sans faim ainsi qu'une vie dans la dignité. Un idéal pour lequel il vaut la peine de s'engager. Cette vision englobe également le droit à l'alimentation pour toutes et tous ainsi qu'un style de vie et un système économique qui respectent les limites de notre planète, deux principes du travail d'Action de Carême.

Perspectives pour 2023

La violence et le terrorisme sont le pain quotidien de nombreux pays d'intervention d'Action de Carême, également frappés de plein fouet par les conséquences du dérèglement climatique. L'aggravation de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire qui s'en suit aboutit inévitablement à des crises alimentaires. Avec ses partenaires, Action de Carême est active sur tous les fronts pour enrayer cette dérive en misant sur l'autonomisation des bénéficiaires de leurs projets, une approche qui a déjà fait ses preuves lors de crises précédentes. En conjuguant semences locales et techniques agroécologiques, ces bénéficiaires peuvent en effet produire leurs propres aliments et faire coup double : combattre la faim et améliorer leur situation.

En Suisse, 2023 sera une année décisive dans le domaine de la justice climatique : notre pays devra enfin prendre ses responsabilités dans la crise du réchauffement planétaire. En effet, les personnes les plus affectées par les conséquences du réchauffement planétaire sont celles qui en sont les moins responsables : les habitantes des pays de l'hémisphère Sud, les premières victimes de la faim aggravée par la crise climatique. Glisser un « oui » dans l'urne le 18 juin signifie faire un pas pour la justice climatique et un pas contre la faim dans le monde.

Rapport annuel en ligne

Renseignements complémentaires sur le rapport annuel et le travail d'Action de Carême : Bernd Nilles, directeur d'Action de Carême, +41 41 227 59 71, <u>nilles@fastenaktion.ch</u>